

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE CHAILLES

SEANCE DU 22 juin 2020

L'an deux mille vingt, le 22 juin à 19 heures 30, le Conseil Municipal de la Commune de CHAILLES dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à l'Espace Chavil de Chailles, sous la présidence de Monsieur Yves CROSNIER-COURTIN, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 15 juin 2020

Étaient présents : BANCHEREAU Marie-Odile – BEYER Jean-Marie – CHALLIN Gérard – CHATENIER Patrick – COUSIN Carole – COUSIN Eric – CROSNIER-COURTIN Yves – GAUDELAS Romain – GAUDELAS Valérie – LASSERON Alexandrine – LEMAITRE Dominique – LESCURE-MOSSERON Florence – MARMAGNE Florent – MOREL Benoît – NUFFER Olivier – NUFFER Valérie – PETRAULT Nicolas – PONS Catherine – PORCHER Christophe – SAURET Laurence – STROINSKI Petra

Étaient excusés : GAUTRON Hervé – KASKAS Annie

Secrétaire de séance : Romain GAUDELAS

Délibération n°2020.06.24 : ENFANCE JEUNESSE – Tarifs ALSH 2020-2021

Monsieur le Maire propose, comme chaque année, de déterminer les tarifs de Centre de loisirs pour la nouvelle année scolaire.

Vu l'avis favorable des Commissions Enfance Jeunesse et Finances,

Le Conseil Municipal, après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré,

DECIDE de fixer la grille tarifaire de l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement applicables au 1^{er} septembre 2020,

PRECISE que la nouvelle grille tarifaire est annexée à la présente délibération,

CHARGE Monsieur le Maire de toute démarche tendant à l'exécution de cette décision.

Nombre de conseillers :

- en exercice : 23
- présents : 21
- nombre de votants : 23

(POUVOIR de A. KASKAS à G. CHALLIN, de H. GAUTRON à M.O. BANCHEREAU)

Nombre de suffrages exprimés :

- Pour : 23
- Contre : 0
- Abstentions : 0

*Fait et délibéré en séance les jour, mois et an susdits
Pour copie conforme au registre
Fait à Chailles*

Le Maire,
Yves CROSNIER-COURTIN



TARIFS ALSH MERCREDIS ET VACANCES

Envoyé en préfecture le 25/06/2020

Reçu en préfecture le 25/06/2020

Affiché le

ID : 041-214100323-20200622-20200624-DE

QF	CHAILLOIS				HORS COMMUNE			
	MERCREDIS				MERCREDIS			
	1/2 journée sans repas	1/2 journée avec repas	journée avec repas	journée PAI sans repas *	1/2 journée sans repas	1/2 journée avec repas	journée avec repas	journée PAI sans repas *
QF < 800	5,10€	7,14€	11,00€	8,50€	11,22€	13,26€	17,14€	14,60€
801 <QF < 1100	5,50€	7,50€	12,00€	9,50€	11,60€	13,60€	18,20€	15,60€
1101 <QF < 1400	5,90€	7,90€	13,10€	10,50€	12,00€	14,00€	19,20€	16,60€
QF > 1401	6,30€	8,30€	14,10€	11,50€	12,50€	14,50€	20,20€	17,60€

* Attention la journée sans repas est uniquement pour les enfants qui ont un P.A.I et dont on ne peut pas fournir le repas

QF	CHAILLOIS		HORS COMMUNE	
	VACANCES SCOLAIRES		VACANCES SCOLAIRES	
	journée avec repas	journée PAI sans repas *	journée avec repas	journée PAI sans repas *
QF < 800	11,00€	8,50€	17,14€	14,60€
801 <QF < 1100	12,00€	9,50€	18,20€	15,60€
1101 <QF < 1400	13,10€	10,50€	19,20€	16,60€
QF > 1401	14,10€	11,50€	20,20€	17,60€

Tarif unique veillée / nuitée au centre avec repas	5,10€
---	-------

Vu pour être annexé à ma délibération n°2020.06.24 en date du 22 juin 2020